



USFE / CFDT 30, passage de l'Arche  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net  
Internet : www.ufe-cfdt.org

## **CR CAP nationale des Techniciens Supérieurs de l'Équipement du 25 février 2010**

### **mutations et complément TA à TSP 2009**

#### **Déclaration préalable des élus CFDT**

La première CAP de l'année est, pour nous, l'occasion de rappeler nos revendications sur un certain nombre d'améliorations statutaires et de déroulement de carrière. Nous en rappelons l'essentiel :

- **Pour améliorer les déroulements de carrière**, nous proposons de revoir le statut en l'organisant en deux grades pyramidés 50/50. Le nouveau statut de la catégorie B répond à une des revendications CFDT. Le dispositif constitue un cadre dans lequel de nombreuses dispositions restent à négocier sur les carrières, les avancements de grade, le devenir de l'emploi fonctionnel...

Nous rappelons aussi que la CFDT s'est abstenue sur ce texte en raison d'une absence d'ambition sur les indices sommitaux et les conditions des allongements de la durée de carrière qui ne constituent en rien des évolutions positives...

Le décret statutaire relatif au nouvel espace statutaire pour la catégorie B a été adopté par la commission des statuts du conseil supérieur de la fonction publique. Les ministères doivent prendre tous les textes nécessaires à l'adhésion au dispositif pour l'ensemble des corps de la catégorie B entre début de 2010 et fin 2011.

Lors de la CAP de juin 2009, vous vous étiez engagés à réunir le groupe de travail des TSE dès septembre 2009 pour travailler. Nous sommes en février 2010 et toujours pas de calendrier. Les textes réformant la catégorie B sont parus au J.O. depuis novembre 2009 et devront être applicables avant le 31 décembre 2011.

Le temps de la réflexion a maintenant trop duré. Aujourd'hui nous vous demandons de fixer très rapidement un calendrier des réunions du groupe de travail afin d'arriver à une application du nouveau statut avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Nous ne sommes pas opposés à la fusion des corps techniques mais elle ne doit pas être un frein à la mise en application du nouveau statut.

- **Pour reconnaître les compétences et les responsabilités** exercées par de nombreux techniciens, nous demandons un plan pluriannuel de transformations d'emplois de TS en ITPE à hauteur de 1500 postes. Seulement 1/3 des nominations par concours réservés à l'examen professionnel et la liste d'aptitude et 10% des recrutements par concours interne, ce n'est pas suffisant. Un corps de 4500 ingénieurs doit pouvoir recruter un poste sur deux dans un corps de plus de 8 000 techniciens auquel il convient d'ajouter le corps des contrôleurs. « Ce qui se fait au ministère de la Défense doit être possible au MEEDDM ». Les Techniciens Supérieurs de la Défense ont obtenu des conditions de promotion exceptionnelles et temporaires dans l'un de leurs corps d'ingénieurs. Nous souhaitons que cette revendication soit intégrée à la mise en place de notre nouveau statut .

- **La CFDT a été la seule organisation syndicale** à vouloir faire évoluer les règles de gestion afin de permettre à une majorité de techniciens de bénéficier d'un véritable déroulement de carrière. Depuis les règles de gestion ont encore évolué suite à une recommandation de la HALDE. Si on peut se satisfaire de la suppression de tout critère d'âge, nous considérons maintenant qu'il faut revoir complètement l'ensemble des critères de gestion du corps. Nous regrettons à cet égard que notre ministère ait supprimé unilatéralement ce critère, sans proposer aucune autre mesure de gestion, de manière à contrôler l'ensemble du processus de promotion et de garantir à l'ensemble des techniciens un véritable déroulement de carrière.
- **La CFDT revendique l'augmentation des ratios promus/promouvables.** Malgré la méconnaissance totale de l'évolution réelle des effectifs, nous constatons une réduction drastique du nombre de techniciens, qui conduit à une baisse sensible des promovables et de ce fait, des promotions. Lors de la réunion sur les mesures catégorielles, nous avons revendiqué pour l'ensemble des corps un taux pro/pro au minimum de 20%. Nous rappelons qu'il existe une clause de sauvegarde pour les changements de catégorie qui devrait faire l'objet d'un examen pour chaque avancement interne à un corps.

**Après ce rappel,** nous continuons d'insister sur le contexte dans lequel le corps des techniciens supérieurs évolue. L'évolution du MEEDDM, la création des DREAL et des DDI, la mise en place de la RGPP bouleversent les missions des agents et le mode de fonctionnement de nos services.

Les corps techniques et en particulier le nôtre sont fortement impactés par ces évolutions.

Lors du prochain groupe d'échange, il est prévu d'étudier le transfert de l'harmonisation des promotions par les MIGT vers les DREAL. La circulaire ne présente aucune condition dans lesquelles cette harmonisation doit s'effectuer, alors que le directeur sera juge et parti. Nous réclamons une véritable concertation au niveau de la DREAL avec les organisations représentatives du ministère.

## **Réponse du président aux différentes déclarations des OS**

### **Ouverture du chantier Nouvel Espace Statutaire ( NES)**

Le président de la CAP souhaite une sortie des textes pour l'été 2011. Un calendrier sera présenté au groupe d'échange prévu après celui du 8 mars. Le boycott n'a pas permis d'avancer plus rapidement.

### **Mesures catégorielles 2010**

Cette année, pas de mesures spécifiques pour la filière technique. C'est la filière administrative qui a été privilégiée.

### **La PFR pour la filière technique**

Le démarrage du chantier est prévu pour 2011, voire 2012.

### **La loi mobilité**

Cette loi a été votée, elle s'applique à tous . La mobilité s'inscrit dans le tableau des cycles de mutation. Cette loi est un accompagnement législatif pour permettre aux agents de retrouver un poste dans les meilleures conditions dans le cadre d'une restructuration.

## **Transfert de l'harmonisation des promotions des MIGT vers les DREAL**

Ce point sera évoqué lors du prochain groupe d'échange et une démarche sera proposée aux DREAL pour que cette harmonisation se fasse dans les meilleures conditions.

### **Commentaire CFDT**

Nous pensons que le boycott a bon dos pour justifier la lenteur de l'administration sur la mise en place du nouveau statut. Concernant les mesures catégorielles, leur financement n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par le ministre sur l'harmonisation des primes et de la gestion des différents corps techniques de ce ministère. La réduction des effectifs devrait nécessiter des mesures spécifiques en terme de promotion. Concernant la PFR, la CFDT marque une opposition à son application et considère qu'elle va accentuer les inégalités et les disparités salariales.

**Concernant la loi mobilité, lisez notre analyse située après la liste des agents mutés pour comprendre que l'application d'un texte législatif ne va pas toujours dans l'intérêt des agents.**

### **Bonification d'ancienneté**

L'Arrêté du 29 janvier 2010 fixe les conditions d'attribution de réductions d'ancienneté au vu de l'appréciation de la valeur professionnelle des personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Son article 6 définit les conditions d'attribution :

Les réductions d'ancienneté prévues aux articles 7 à 10 du décret du 17 septembre 2007 susvisé sont réparties annuellement, en application de l'[article 11 du décret du 17 septembre 2007 susvisé](#), dans les conditions suivantes pour les agents visés à l'article 2 : Au moins 10 % des agents dont la valeur professionnelle est distinguée bénéficient d'une réduction d'ancienneté de deux mois ou trois mois.

Le solde de mois de réduction d'ancienneté disponible est réparti par quotité d'un mois entre les agents dont la valeur professionnelle est également distinguée. Des mois de réduction d'ancienneté sont attribués à au moins 70 % des agents pouvant y prétendre.

La distribution des mois de réduction d'ancienneté est arrêtée, après avis des commissions administratives paritaires compétentes, par décision des chefs de service. Dans le cas où la somme totale des réductions susceptibles d'être réparties entre les membres d'un même corps n'aurait pas été entièrement utilisée, le reliquat est reporté sur l'exercice suivant.

La simulation qui nous a été présentée s'effectuait sur l'ensemble du corps. avec une répartition sur une ou deux années en raison d'un reliquat important.

L'ensemble des organisations syndicales ont réclamé que la répartition s'effectue sur une année.

Pour notre part nous avons demandé qu'une simulation s'effectue par grade afin d'éviter comme par le passé une répartition hiérarchique qui profitait au dernier niveau de grade.

Nous reviendrons plus en détail lors de la présentation des simulations.

## **Mutations des Techniciens supérieurs**

**Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er mai 2010.**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service obtenu</b>
Dorian MALBERTI.....	DDEA52.....	DDEA 06
François VALDIVIELSO.....	DREIF.....	CETE Méd.
Philippe DEMOULIN.....	DIR IF.....	DDE 13
Marion GUASTALLI.....	DIR Mèd.....	DDE 13

Alexandre BINDL.....	SNIA.....	DRAM 13
Reine TARRIT.....	DGALN.....	CETE Mèd. au 1er août 2010
José Luis ALVES.....	DDEA 14 .....	DRE 14
Eric MOULLET.....	DDEA 2A.....	DDEA 2A
Marie BRENGARTH.....	DDEA 74.....	DRE 25 au 15 mars 2010
Philippe DEMOULIN.....	DIR IF.....	DDE 30 au 1er juillet 2010
Philippe GLEYES.....	DREAL 31.....	DREAL 31
Vincent RACHET.....	CETE Lyon.....	CETE SO Toulouse
Pascale FIEVET.....	CETE Lyon.....	DRE 34
Elsa PEROLAT.....	CGDD.....	DRE 35
Bernard BORNET.....	DDEA 41.....	DDE 37
Brice MACOUIN.....	DIR NO.....	DIR O
Sylvain MANGOT.....	DREAL 14.....	DREAL 45
Laurent GUEZOU.....	DDEA 77.....	DDE 50
Jacques STASSER.....	SN NE.....	DRE 57
Frédéric KALUZNY.....	DDEA 52.....	DIR Est
Moussa BOUBAA.....	DIR Est.....	CETE Est
Grégory VERBRUGGHE.....	DREAL 59.....	DDE 59
Fabien STARCZEWSKI.....	DDE 60.....	DDE 59
Marie LIVET.....	DIR Est.....	DDE 59
Géry DELANGUE.....	DDE 62.....	DDE 59
Olivier LEFER.....	DDE 59.....	DREAL 59
Séverine THELLIER .....	CIFP 62.....	DDE 62
Cindy WARENBOURG.....	DDE 59.....	DDE 62
Ludovic THUILLIEZ.....	DDE 80.....	DDE 62
Aurélien DE DONNO.....	DIR CE.....	DIR MC
Sahnoun MOUSLOUHDINE.....	DDE 52.....	SN Strasbourg
Mohamed SAHRAOUI.....	DIR CE.....	DDE 69
Stéphanie CERRONE.....	DREAL 69.....	DIR CE au 1er juillet 2010
Olivier PAAL.....	CETE Lyon.....	DDEA 73
Julien MAITRE.....	DIR Nord.....	DDEA 73
Pierre BERTHIOT.....	DIR IF.....	LCPC 75 au 1er juillet 2010
Désirée RAMANANDROSOMA.....	CETE NP.....	SNIA 75
Mathieu BERTRAND.....	DDE 94.....	SNIA 75
Lahoussine HOMSSA.....	SETRA.....	DREIF au 1er septembre 2010
Laétitia KUBIAK.....	DDEA 76.....	DDEA 76 au 1er juillet 2010
Bertrand HAUDIQUER.....	DDEA 76.....	DREAL 76

### **Mutations des Techniciens supérieurs (suite)**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service obtenu</b>
Guillaume FONTAINE.....	DDEA 79.....	CETE NC
Jérémy CORDONNIER.....	CETE NC.....	CETE NC
Emmanuelle CABOT.....	DDEA 91.....	DDEA 78
Yvon LEGALL.....	DDEA 79.....	DDEA 79
Christophe MAGNE.....	SN N P deC.....	DDE 80
Patrick FLUCHAIRE.....	DIR NO.....	DIR SO Albi au 1er août 2010
Liliane REMY.....	DDEA 84.....	DDEA 84
Katia FLACHAIRE.....	CETE Mèd.....	DDEA 84
Hervé LAVAL.....	DIR CE.....	DDE 87
Charles Henri ROCHEFEUILLE.....	SETRA.....	DREIF
Laurent ROBERT.....	SETRA.....	DIR IF au 1er juin 2010
Audray BUVAL.....	DDEA 91.....	DDE 972
Olivier LAUZERAL.....	DDE 974.....	DE 976

### **A l'étude**

Lionel PUCHOL.....	DIR Mèd.....	DDE 13
Alain Gabriel NIETO.....	DIR Mèd.....	DDE 13
Romain BORROD.....	DIR IF.....	CETE Mèd. attente accord des services au 1er août
Jean-Charles CEPISUL.....	DIR IF .....	DREAL 33
Sabine BOUSSIQUET.....	DRE 45.....	DREAL Tours

Nelly ETIENNE.....	DIR IF.....	DDEA 77
Yasmin COMMIN.....	DRE IF.....	DDEA 77

### Sous réserve

Jean-Luc DUCOS .....	DDEA 31.....	DDEA 11 n°1 SAE	attente CAP
----------------------	--------------	-----------------	-------------

### Attente validation du Schéma des Effectifs et du Recrutement (SERM)

Mathieu ETTER.....	IGN.....	DREAL 33	Validation du SERM
Isabelle LAURENS.....	Min.Agri.....	DREAL 44	Validation du SERM
Arnaud STEVENIN.....	Min.Agri.....	DREAL 51	Validation du SERM
Eric YOUSEFI.....	Agri.....	SN 75	Champagne Validation du SERM
Lydie PECHEUR.....	Agri.....	DDEA 52	Validation du SERM
Julien GANTOIS.....	Défense .....	SN N P de C	Validation du SERM
Benoit LALERE.....	Min.Agri.....	DDEA 79	Validation du SERM
Jérôme LOCHEZ.....	Agri.....	DREAL 80	Validation du SERM
Sylvain BLUGEOT.....	Agri.....	DDE 87	Validation du SERM
Nadine DIMASTROMATTE.....	Agri.....	DGALN	Validation du SERM
Evelyne LIOTARDO.....	IGN.....	DDE 92	Validation du SERM

## Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

### Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er mai 2010

<i>Nom.....</i>	<i>Service d'origine .....</i>	<i>Service obtenu</i>
Jean-Jacques LARDOT.....	ANAH.....	MIGT 5
Jean-François FERRIER .....	S.N. Rhône Saône.....	DDE 13 AA
Bruno FOUQUOU.....	DIR Mèd.....	DIR Mèd
Franck ZOULALIAN.....	DDE 13.....	ENTE Aix
Frédéric WAYMEL.....	DDE 26.....	ENTE Aix
Giovanni GUZZO.....	DDEA 54.....	DRE Basse-Normandie
Gervais SENFARA.....	DDEA 14.....	DRE Basse-Normandie
Jean-Michel DURET.....	ANAH.....	DRE Bourgogne
Luc EVRARD.....	Min. Défense.....	DRIRE Franche-Comté
Rachel DEPENAU.....	DRE Franche-Comté.....	S.N. Rhône Saône au 1er avril 2010
Guy CAZABAN.....	MIGT 7.....	DREAL Midi Pyrénées
Jean-Luc DOMENECH.....	DRE L.R.....	DREAL Midi Pyrénées au 1er mars 2010
Gilles BOUCHATON.....	Réintégration.....	DIR SO au 15 mars
Christophe MARCADET.....	CETE SO.....	DRE Aquitaine

### Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

<i>Nom.....</i>	<i>Service d'origine .....</i>	<i>Service obtenu</i>
Pascal PRIOU.....	DDE 13.....	DRE Languedoc Roussillon
Isabelle LE CORGUILLE .....	CETE N .C.....	DRE Bretagne
Denis LECOURSONNAIS.....	DDE 35.....	DRE Bretagne
Pierre THUILIER.....	DDE 974.....	SNIA 36
Isabelle PONCET.....	DDE 38.....	DDE 38
Matthieu RIOU-BOURDON.....	DDE 59.....	DDEA 44
Luc FAVREAU.....	DDEA 44.....	DDEA 44 Maintien EF
Catherine LE LAY.....	DDEA 44.....	CETE Ouest
Hervé SAULNIER ROME.....	CETE Ouest.....	DREAL Pays de Loire
Manuel SCHUHMACHER.....	DDE 45.....	DIREN Centre 1er juillet 2010
Olivier GRASSET.....	DDE 48.....	DIR Massif Central Maintien EF
André RICHARD.....	DDE 973.....	S.N. Nord Est
Christophe DULION.....	CETE N.P.....	DDE 59
Nathalie BOULET.....	CETE N.P.....	DREAL Nord Pas de Calais
Denis MORNAY.....	DIR C.Ouest.....	DRE Auvergne
Christel BOTZ.....	DIR Est.....	S.N. Strasbourg
Pascale GAUVRY.....	DDE 69.....	DDE 69
Pierre GOUDET.....	DDE 69.....	S.N. Rhône Saône

Jean PARADISI.....	DDEA 74.....	DDEA 74 au 1er avril 2010
Stéphane DUREL.....	DULE.....	DREAL Haute Normandie Maintien EF
Philippe POUPIN.....	DRE Alsace.....	DDEA 78
Alain ROSSIGNOL.....	SETRA.....	SG/SIAS 1 au 1er septembre 2010
Antoine LABROUSSE.....	DIR IF.....	DGITM/CPT 3
Thierry PICARD.....	SG.....	DGITM/CPT 4
Fabienne TATOT.....	DGITM.....	DDE 92
Guy DAIRE.....	DIR IF.....	DIR IF Maintien EF
Hervé BARREDA.....	CETMEF.....	DDE 972 Maintien EF
Frédéric THEVENON.....	DDE 973.....	DDE 973
Astrid HENRY.....	DDE 973.....	DDE 973
Laurence DURAFOUR.....	DDE 974.....	DDE 974

## À l'étude

### Nom.....Service d'origine ....Service obtenu

Denis SOUILHE.....	DDE 973.....	DRIRE Auvergne attente GEMO
Christine BERTHIER TUAZ.....	DDEA 74.....	DDE 69
Dominique BROYART.....	DRE IF.....	DGITM/OND

## Sous réserve

### Nom.....Service d'origine ....Service obtenu

Jean-Marie PELLEGRINO.....	CETE Med.....	DREAL PACA
Sandrine OLIVIER.....	DDEA 07.....	DRE Franche-Comté Validation du SERM
Catherine PALAYRET.....	DREAL Midi Pyrén.....	DREAL Midi Pyrénées Validation du SERM
Didier SOCARD.....	DDEA 65.....	CETE Ouest Validation du SERM
Dominique MEFFRAY DAVAL.....	Min. Agri.....	DDE 48 Validation du SERM
Jacques ALLIOT.....	Min. Agri.....	DDE 59 Validation du SERM
Pierre ROGARD.....	DSCR.....	SG/ATL4 Attente CAP SA

## Analyse

Comme vous pouvez le constater, 11 demandes de mutation dans la liste TSE et 5 demandes dans la liste TSP TSC sont en attente de validation du Schéma des Effectifs et du recrutement du Ministère. Après plusieurs demande d'explication, on nous a annoncé que le SERM 2009 avait permis d'accueillir 50 détachements dans le corps des TSE mais que pour le SERM 2010 il y aurait au maximum 10 possibilités d'accueil dans le corps des TSE. Sachant que pour cette seule CAP la demande est supérieure à l'offre, nous avons demandé que la CAP puisse donner son avis.

Nous constatons à la fin de cette CAP que le nombre de postes non pourvus est de **671** (407 vacants et 264 susceptibles d'être vacants) **pour les TSE** et de **263** (144 vacants et 119 susceptibles d'être vacants) **pour les TSP TSC**, soit **934 postes** non pourvus pour l'ensemble du corps.

De plus nous constatons :

- pour la liste TSP TSC :
  - les titulaires de 29 postes sont des A et A+ techniques (14 en 2009)
  - Les titulaires de 4 postes sont des A et A+ administratifs
  - Les titulaires de 3 postes sont des C administratifs
- pour la liste des TSE :
  - les titulaires de 50 postes sont des A et A+ techniques
  - les titulaires de 53 postes sont des B+ techniques
  - Les titulaires de 7 postes sont des A et A+ administratifs
  - Les titulaires de 3 postes sont des C administratifs ou techniques

Il est nécessaire que le Secrétariat Général nous apporte rapidement des informations sur le mode gestion des effectifs, et pour ce qui nous concerne, de celle du corps des TSE.

Nous avons constaté une fois de plus que des postes sur lesquels des agents avaient postulé étaient supprimés au cours de la CAP ; 28 postes susceptibles d'être vacants et 7 postes vacants pour la liste TSE et 10 postes susceptibles d'être vacants et 2 postes vacants sur la liste TSP/TSC. Nous dénonçons une fois de plus ce mode de gestion des mutations et demandons que les services soient plus

respectueux du désir de mobilité des personnels.

## Complément du Tableau d'avancement à TSP 2010 (vous trouverez en fin de compte rendu le tableau de reclassement)

Statutairement, les techniciens supérieurs de l'Équipement ayant atteint le 9ème échelon de leur grade peuvent être promus technicien supérieur principal.

Aux critères statutaires s'ajoutent des critères définis par la CAP :

Le classement établi par l'Ingénieur Général chef de la MIGT, l'ancienneté minimum de 12 ans dans le grade y compris les années de PNT B (Personnel Non Titulaires), l'âge minimum de 42 ans. Les " coups de chapeau " sont impossibles.

**Important : L'arrêté permettant de modifier les règles statutaires pour la promotion des TSE à TSP (soit 2/3 au lieu de 75% des promotions par examen professionnel et 1/3 au lieu de 25 % des promotion par liste d'aptitude) a été signé fin 2009. Ceci permet de rajouter 40 agents sur le Tableau 2010**

### Données chiffrées :(TSPE)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Complément 2010
<i>Nb de proposables</i>	2624	2624	2660	2572	2176	2024	2024
<i>Nb de proposés</i>	418	334	164	300	296	285	285
<i>Retenus par les MIGT</i>	223	139	207	186	183	179	107
<b>Nb de postes :</b>	<b>84</b>	<b>97</b>	<b>123</b>	<b>131</b>	<b>128</b>	<b>113</b>	<b>40</b>

**Statistiques du tableau 2007:** plus jeune 44 ans ; plus âgé 59 ans ; âge moyen 51,8 ans

**Statistiques du tableau 2008:** plus jeune 42ans ; plus âgé 61 ans ; âge moyen 52.23 ans

**Statistiques du tableau 2009:** plus jeune 42 ans ; plus âgé 61 ans ; âge moyen 52.6 ans

### Tableau d'avancement à TSP 2010

#### MIGT 1

Zygmunt TOMASZEWSKI.....DDE62  
Gildas EVENO.....DRE 80  
Francois GAUDRE.....DRE80

#### MIGT 2

Aucun agent retenu sur la liste complémentaire

#### MIGT 3 et 4

J-Pierre HAILLARD.....DDE27  
Olivier FLORIS.....CETE NC  
Eric LINET.....DRE 45

#### MIGT 5

Nicole COULM.....DDEA29  
Bruno MONTAS.....DDEA85  
Martine GAUVARD.....DDEA85  
Erick GESLIN.....DDE53

#### MIGT 6

Claudine ADOLE.....DDE17  
Éric DEMAIL.....DIR Atl  
Gérard VIVES.....DDEA40

Alain MUSSEAU.....DDE33  
Christian ZABEO.....DDEA40

#### MIGT 7

Michel PAPON.....DDEA19  
Alain FRUGERE.....DDEA12  
Pierre DEFARGE LACROIX.....DRE31  
Francis SEVERAC.....DDEA81  
Didier FABRE.....DDEA82

#### MIGT 8

Pierre CLAUSS.....SN Strasb.  
Rémy STOCKY.....DIREN Alsace  
Béatrice SCHIRRMANN.....CG67  
Joël BLESSE.....DIR Est

#### MIGT 9

Patrick GONI.....DDE21  
Paul DUVERGNE.....DDE 21

#### MIGT 10

Patrick GAILLARD.....DDEA43  
Christophe NICOU.....DDE38

Jean-Claude BAYLE.....DDEA63  
Michel CHABAUD.....DRE 63

Georges BARREAU.....DDE 974

### **MIGT 11**

Evelyne DONATI.....DDEA83  
Serge TARISIEN.....DDEA84  
Valérie REGO.....DRE 34  
Serge VIGOUREL.....DDEA11  
Alain CHARRIER.....DDE 30

### **Aviation Civile**

Patrice JARDET.....DGAC/SNIA  
J-Louis RIVERA.....DGAC/SNIA

### **Service techniques Centraux**

Serge GUYONI.....SETRA

### **MIGT 12**

Manuel LAFONTAINE.....DDE972

### **Recours sur notation**

1 recours qui a reçu un avis défavorable.

### **Recrutement par voie de détachement dans le corps des TSE**

<b>Nom.....</b>	<b>Service sollicité .....</b>	<b>niveau d'intégration</b>
Gilles BLANC.....	DDT 84.....	TSC
Sophie GIGNOUX.....	DREAL Basse Normandie.....	TSE
Pascale EIMER.....	DREIF.....	TSE
Dominique DEJONGHE.....	DIR Nord.....	TSE

### **Intégration et reclassements des agents France télécom**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'accueil .....</b>	<b>grade d'intégration</b>
Carole BONNOIS.....	DREIF.....	TSP
Isabelle FORBIN.....	DREIF.....	TSE
Miguel GLOMOT.....	DIREN IF.....	TSE
Hervé HERNU.....	DIRIF.....	TSP
Arnaud JESTIN.....	DIREN IF.....	TSE
Xavier PARINAUD.....	DREIF.....	TSP
Christophe PIERRE.....	DIREN IF.....	TSE
Fabrice VALSANGIACOMO.....	DREIF.....	TSP

### **Informations générales**

#### **Date des prochaines CAP 2010 des TSE**

Depuis 2004, il y a eu 3 mouvements de mutation annuels.

le 1er, 2 et 3 juin 2010 CAP promotions LA TSE , EF et mutations au 1er septembre 2010

le 20, 21 et 22 octobre 2010 CAP promotions TA TSP et TSC et mutations au 1er janvier 2011

## **Pour tout renseignement complémentaire contactez vos élus CFDT**

**Louis DAT (DDTM 13) : Tel : 04.42.33.77.89**

[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)  
[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)

[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)  
[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)

[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)  
[louis.dat@developpement.durable.gouv.fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)

[fr](mailto:louis.dat@developpement.durable.gouv.fr)

**Jean Paul COSMAN (Labo de Blois) : 02.54.55.49.90**

<mailto:jean-paul.cosman@developpement.durable.gouv.fr>